



**Bulletin d'inscription 2022 / 2023 Chèque : 80€ (Adhésion : 10€ + Cotisation : 70€)**

L'adhésion et cotisation sont à renouveler chaque année, **de septembre à septembre.**

**Paiement par chèque à l'ordre de la SATC.** Ce règlement permet de pratiquer un ou plusieurs ateliers, de participer aux activités, de voter aux Assemblées Générales, d'être éventuellement candidat et élu à l'administration de l'association. Les ateliers, habituellement encadrés par un animateur ou animatrice), peuvent donner lieu aussi à des temps de pratiques libres.

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Email :** ..... **Tél fixe :** ..... **Tél portable :** .....

**Adresse :** ..... **Ville**..... **CP :** .....

**Signature :**

Les convocations aux assemblées générales et les informations se font par mail et sont annoncées sur le site de la SATC.

Si vous n'avez pas de mail, faites-vous parrainer par une personne qui vous prendra en charge :

nom de la personne : ..... et fournissez-nous 2 enveloppes timbrées à votre nom.

**CHOIX DES ATELIERS** (*Cocher la ou les activités choisies*)

Les horaires des ateliers figurent sur le document joint

Aquarelle Mardi		Huile-Acrylique Mardi		Pastel	
Aquarelle Samedi		Huile-Acrylique Jeudi		Dessin débutant (Logiciel)	
Aquarelle Extérieur		Huile-Acrylique Samedi		Dessin confirmé ((Logiciel)	
Modelage		Modèle vivant lundi		Modèle vivant vendredi	
Portrait					

**AUTORISATIONS RGBD** (répondre par oui ou non)

<b>A</b>	<b>J'autorise la publication de mes photos, noms et coordonnées dans l'annuaire des membres de la SATC</b>	
<b>B</b>	<b>J'autorise la SATC à publier, s'il y a lieu, ma photo, seul (e) ou en groupe, sur son site internet</b>	
<b>C</b>	<b>J'autorise la SATC à publier, s'il y a lieu, une ou des photos de mes œuvres sur son site internet</b>	
<b>D</b>	<b>J'autorise la SATC à publier, s'il y a lieu, une ou des photos de mes œuvres sur différents supports pour sa communication</b>	

*Les horaires des ateliers et les dates de reprise figurent sur le document joint*